

Zones d'AOC

Zones d'AOC

Unité fonctionnelle

Définition et problématiques en lien

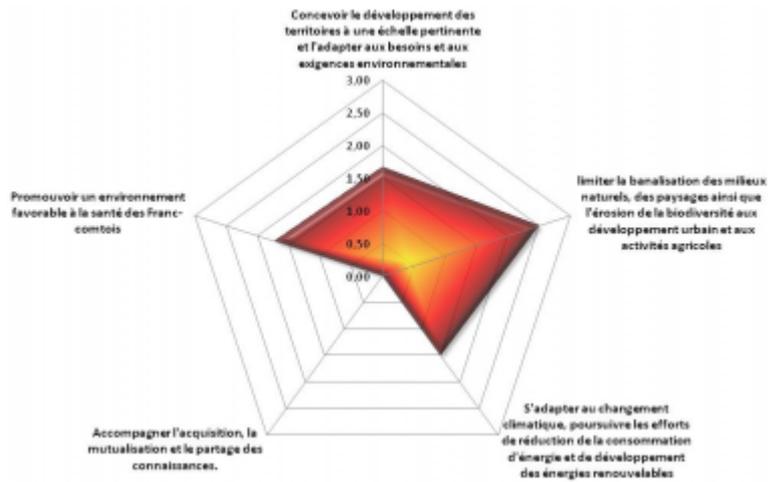
L'activité laitière en lien avec les zones d'AOC fromage est particulièrement dynamique et rayonne à échelle nationale. Cette activité économique permet le maintien de prairies (pour la fauche ou l'élevage) limitant de fait l'évolution vers des pratiques agricoles plus intensives, la reconversion en cultures céréalières ou l'enfrichement des prairies d'alpage.

Le classement en appellation d'origine contrôlée généralise des pratiques pouvant être caractérisées de "respectueuses" de l'environnement. En effet, les différents cahiers des charges prévoient la limitation du chargement animal par hectare, de l'apport de concentré par vache laitière, de la fertilisation par hectare ou encore du litrage produit par hectare.

Néanmoins, ces pratiques agricoles entraînent la production d'effluents d'élevage en quantité non négligeable. Ces effluents ne trouvent pas toujours d'installation de traitement suffisantes, générant de fait, des rejets dans les milieux naturels. Or la nature des sols karstiques (principalement) ne permet pas la transformation de la totalité de la matière organique à l'origine, entre autre, de pollutions des eaux. Néanmoins, les filières AOC/IGP (fromagères) se veulent plutôt vertueuses : les cahiers des charges prévoient en effet une adaptation des pratiques au contexte agro-pédoclimatique, par des restrictions pouvant s'avérer pénalisantes en matière de rentabilité économique.

Points clés

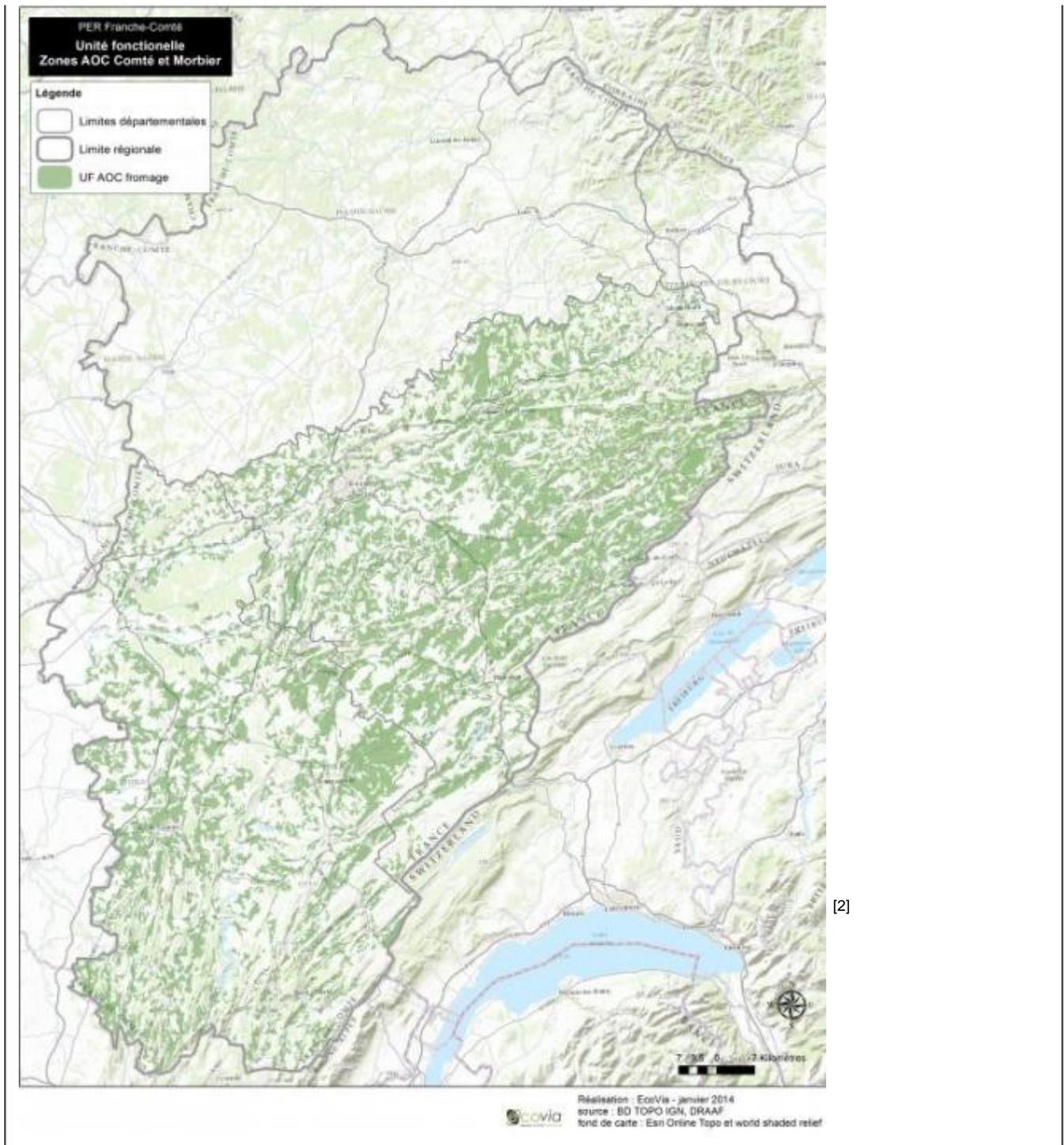
- Tendance à la disparition des pré-bois. Malgré le manque d'outils pour mesurer et suivre le recul de ces espaces, ce phénomène est attribué à l'absence de pâturage et/ou d'exploitation par l'agriculture. En effet, la transformation des prés-bois en forêts est la résultante d'un processus naturel d'évolution des milieux en l'absence de pression agricole sur les peuplements d'arbre : pâturage de ces espaces par des animaux ou fauche.
- La fin des quotas laitiers peut constituer une menace sur cette zone avec une intensification des pratiques pour cause de rentabilité économique
- Mauvaises pratiques dans l'épandage des effluents : la réglementation des épandages conduit souvent à des épandages coordonnés au printemps augmentant le risque de fuites dans le milieu.



[1]

Hierarchisation des enjeux pour l'unité fonctionnelle "zones d'AOC"

Cartes



[2]

Cartographie dynamique de l'unité fonctionnelle:

Carte dynamique de l'unité fonctionnelle [3]

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- [Plan de site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Authentification](#)

URL source: <http://perfc.dev02.linalis.com/uf/zones-daoc>

Liens:

- [1] http://perfc.dev02.linalis.com/sites/default/files/uf_aoc.png
- [2] http://perfc.dev02.linalis.com/sites/default/files/cartes/perfc_uf_aoc.jpg
- [3] <http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/14/Paysage.map>